

Généalogie et sémantique

Chacun d'entre-nous se range derrière une succession d'ancêtres sélectionnés, clairement personnalisés par leur statut, leurs attributs, parmi lesquels leur nom. Chacun forme ainsi un maillon d'une chaîne continue que la succession des générations établit entre l'ancêtre originel et sa descendance.

Pourtant, les catégories sémantiques telles qu'ancêtres, anciens, aïeux, *etc.* ne sont pas toujours clairement distinguées, ainsi en est-il des synonymes suivants utilisés en généalogie :

Aïeul-Aïeule-Aïeux : un aïeul est celui de qui l'on descend par le sang et qui plus éloigné que le grand-père (généralement avec une nuance de respect et de vénération).

Attention : les **aïeuls** sont les grands-parents alors que les **aïeux** sont les ancêtres dans un sens plus élargi.

Tu crois qu'on sait tout de ses parents, de ses aïeux ? C'est de la curiosité mal placée, on ne doit pas fouiller dans les placards des autres.

Françoise Bourdin, *Une nouvelle vie*

Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère, aïeuls, aïeules, ou autres ascendants sans distinction de sexe ni de primogéniture, et encore qu'ils soient issus de différents mariages.

Code civil : Article 745

Aîné-Aînée : né(e) le premier (la première), le plus âgé ou la plus âgée par rapport aux autres enfants de la même famille. Personne plus âgée qu'une autre.

Et moi je dis que ta fraternité est récompense de ta hiérarchie et du temple que vous bâtissez l'un par l'autre. Car je l'ai découvert dans les foyers où le père était respecté et où le fils aîné protégeait le plus jeune. Et où le plus jeune se confiait à l'aîné. Alors chaudes étaient leurs soirées, leurs fêtes et leurs retours.

A. de Saint-Exupéry, *Citadelle*, 1944,

Agnat : un agnat (du latin *agnats*, de *agnasci*, naître à côté de) désigne dans le droit romain le membre d'une famille appartenant au titre de descendant par les mâles d'un même *pater familias* ou comme enfant adopté par celui-ci.

Ainsi, en généalogie, lorsqu'on travaille sur la lignée agnatique, cela signifie qu'on s'intéresse à la lignée des hommes d'un individu, c'est-à-dire le père, puis le grand-père, puis l'arrière-grand-père, *etc.* (dans les ascendants) ou le fils, puis le petit-fils, puis l'arrière-petit-fils, *etc.* (dans les descendants). On parle par opposition de lignée cognatique pour la lignée des femmes.

Ancêtre : un ancêtre est un ascendant d'une personne ou d'une famille antérieure aux parents.

J'ai de mes ancêtres gaulois l'œil bleu blanc, la cervelle étroite, et la maladresse dans la lutte.
Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer*, Mauvais Sang

C'est un bonheur qui n'en finit jamais : chacun de mes enfants réincarne à merveille l'âme d'un ancêtre ayant habité la maison. Catherine Clément, *Maison mère* (2006)

Anciens : un ancien est celui qui a existé autrefois, à une époque plus ou moins reculée. Les anciens sont donc des personnes âgées, des vieillards.

Les anciens, Monsieur, sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant.

Molière, *Le malade imaginaire*, II, 6, Angélique

Ce jour-là, j'ai compris que les anciens, il suffit de les toucher, de leur prendre la main pour qu'ils racontent. Comme quand on creuse un trou dans le sable sec au bord de la mer, l'eau remonte systématiquement sous les doigts.

Valérie Perrin, *Les oubliés du dimanche* (2017)

Ascendant : parent dont on descend (père, mère, aïeul[e], bisaïeul[e], etc.) Est souvent employé au pluriel.

Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère, aïeuls, aïeules, ou autres ascendants sans distinction de sexe ni de primogéniture, et encore qu'ils soient issus de différents mariages.
Code civil : article 745

On connaît mieux quelqu'un par l'histoire de ses ascendants que pour l'avoir pratiqué lui-même.
Marcel Jouhandeau, *La Jeunesse de Théophile* (1921).

Devancier : personne (ou collectivité) qui en devance une autre dans le temps ; ancêtre, prédécesseur.

Si quelques-uns de ces motifs sont bien en accord avec l'orientation générale du temps, si Schubert a beaucoup appris à l'école de ses devanciers et de ses contemporains, il n'en a pas moins une figure bien originale.

Béguin, *L'Âme romantique et le rêve*, 1939

Sources :

Centre national de Ressources textuelles et lexicales (CNRTL) : <https://www.cnrtl.fr/portail/>

Dictionnaire Larousse : <https://www.larousse.fr>

Citations : <https://dicocitations.lemonde.fr/>